



Check-Up Protection Financière

Le cas de M et M^{me} Reding, salariés

Situation familiale

M et M^{me} Reding sont mariés et ont 2 enfants. M^{me} Reding travaille à temps partiel. M Reding à temps plein dans une institution financière. Il a 35 ans et planifie de prendre sa pension à 65 ans.

Situation financière du couple

- **Rémunération** : M^{me} Reding gagne 1.833 € brut par mois et son mari, 3.000 € brut par mois. En tenant compte de l'indexation, le salaire de M Reding atteindra en fin de carrière 5.795 € brut par mois.
- **Assurance groupe** : M Reding bénéficie d'une assurance groupe financée par son employeur. Cette assurance lui procurera un capital de 50.000 € à la pension et garantit à son épouse un capital de 20.000 € s'il venait à décéder avant sa pension.

Toutes ces données vont permettre à leur conseiller AXA de réaliser un Check-Up Protection Financière. Le Check-Up que nous présentons à titre d'exemple ci-dessous est celui de M Reding, en tenant compte des revenus globaux du ménage.

Exemple : les résultats du Check-Up de M Reding

Le bilan retraite permet d'avoir une estimation du montant de la pension de M Reding ainsi que des risques financiers encourus au cours de sa carrière.

Pension

M Reding devra supporter **une baisse de 25% de son niveau de vie** à la pension par rapport à son dernier salaire, et ce, même en tenant compte du capital de 50.000 € qu'il percevra de son assurance groupe.

En cas de décès

Si M Reding venait à décéder avant sa retraite, le capital décès de son assurance groupe ne suffirait pas à garantir un niveau de vie suffisant à son épouse et à ses enfants. La rente de survie dont bénéficierait son épouse s'élèverait à 1.621 € par mois, **soit une chute de 46% par rapport à son salaire actuel.**

En cas d'invalidité

M Reding percevrait une rente de 2.058 € par mois en cas d'invalidité, **soit une baisse de rémunération d'environ un tiers** par rapport à son salaire actuel.

Les solutions conseillées

En tenant compte de l'épargne accumulée par le couple, il est conseillé à M Reding :

- d'élargir sa couverture décès afin de garantir un avenir certain à sa famille s'il venait à décéder prématurément ;
- de compléter son assurance groupe par le versement de cotisations personnelles et par une assurance de prévoyance-vieillesse à titre individuel. Ces montants investis bénéficient d'avantages fiscaux ;
- de souscrire une garantie invalidité pour pouvoir faire face aux engagements de sa famille (par exemple : emprunt hypothécaire).

Pour prévenir les risques financiers de la vie et vous garantir une retraite réussie, réalisez vous aussi un bilan de votre future pension ! Un conseiller AXA peut établir un diagnostic financier personnalisé et vous aider en proposant, en toute liberté et sans engagement, des solutions adaptées à votre situation financière.

Découvrez l'exemple du bilan issu de notre outil unique :



Bilan retraite

vos revenus et vos besoins à la retraite

Monsieur Reding J.

Vous avez commencé votre carrière le 01/05/1996
 Vous êtes né(e) le 15/04/1975
 Vous prévoyez de partir à la retraite à 65 ans (en 2040)
 Vous habitez au Luxembourg

Simulation effectuée le 01/09/2010

Réalisée par AXA Luxembourg Direct

Votre situation

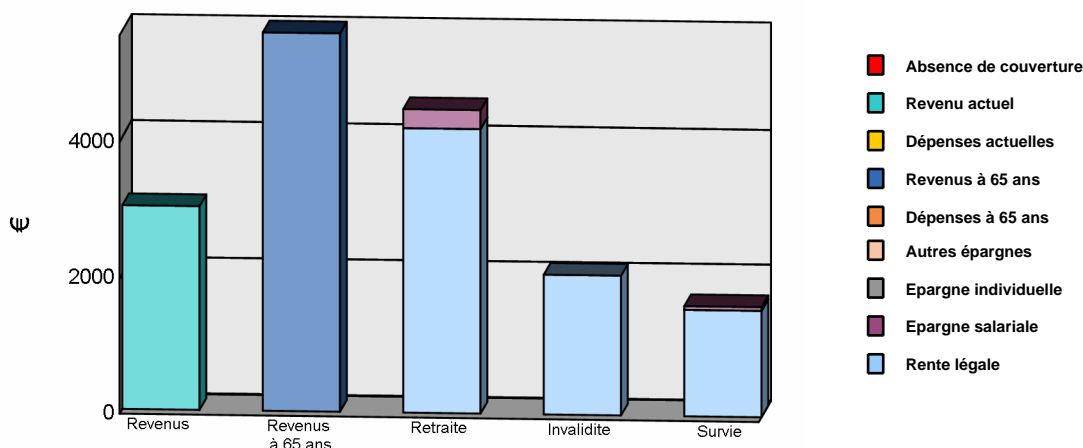
Progression du salaire futur	Revenu constant
Salaire brut actuel	3 000 €/mois
Salaire brut à l'âge de la retraite	5 570 €/mois

Pension légale	€/mois
de retraite estimée	4 188*
d'invalidité estimée	2 058
de conjoint survivant estimée	1 567
Pension légale et extra-légale	€/mois
de retraite estimée	4 468
d'invalidité estimée	2 058
de conjoint survivant estimée	1 621

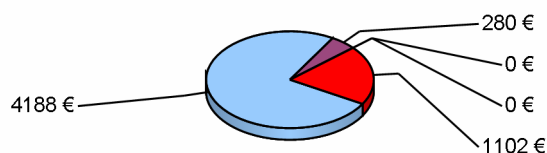
* Ce montant est estimé à l'âge de la retraite. En tenant compte d'un facteur d'actualisation de 2%, ce montant équivaut à 2 300 € à la date d'aujourd'hui.

Dépenses estimées à l'âge de la retraite 0 €/mois

Estimation de l'ensemble des prestations



Rente estimée à votre retraite



Une retraite réussie est une retraite bien préparée. Etablissez dès maintenant votre complément de retraite avec votre conseiller d'assurance! Votre niveau de vie d'aujourd'hui n'est pas forcément celui de demain!

Notre gamme OpusLife

Retrouvez dans notre gamme OpusLife, un large éventail de produits qui vous permettront de profiter au maximum des avantages en matière de déductibilité fiscale, comme vous pouvez le voir ci-dessous:

Barème d'imposition

Classe d'impôt 1

Revenu annuel	Taux marginal
22 700 €	18%
34 150 €	30%
> 39 900 €	38%

Classe d'impôt 1a

Revenu annuel	Taux marginal
26 300 €	18%
31 400 €	30%
> 34 000 €	38%

Pour toute précision complémentaire, il est conseillé de se reporter aux articles 111 et 111bis de la loi de l'impôt sur le revenu en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg.

Classe d'impôt 2

Revenu annuel	Taux marginal
45 400 €	18%
68 300 €	30%
> 79 800 €	38%

Avis de non responsabilité

Les paramètres utilisés pour les simulations du Bilan retraite proposé par AXA Assurances Vie Luxembourg tiennent compte des législations sociales et autres en vigueur au moment de leur établissement (voir date de confection du Bilan retraite reprise sur le document).

Les résultats du Bilan retraite effectué ne prennent pas en considération tous les éléments personnels du client, ils sont donnés à titre purement indicatif, n'engagent en aucune manière la responsabilité d'AXA Assurances Vie Luxembourg et ne constituent pas une offre d'assurance.

Les intermédiaires d'assurance agréés auprès d'AXA se tiennent à la disposition des clients pour les documenter et leur proposer des offres d'assurance personnalisées permettant de combler les besoins de capitaux et/ou de rente de retraite et d'invalidité mis en avant par les simulations faites dans le cadre du Bilan retraite.